

## Points essentiels

- Les dépenses des ménages en énergie domestique ou résidentielle représentent ce que paient les Ontariennes et Ontariens pour chauffer et climatiser leur maison et faire fonctionner leurs électroménagers.
- Les dépenses moyennes des ménages ontariens en énergie domestique se chiffraient à 2 165 \$ en 2019. La majeure partie de ces dépenses a été consacrée à l'électricité (1 195 \$), puis au gaz naturel (842 \$) et à d'autres combustibles (128 \$).
  - De 2010 à 2016, les dépenses moyennes des ménages en énergie ont augmenté de 16 %, passant de 2 078 \$ en 2010 à 2 408 \$ en 2016. Cette hausse est due principalement à la croissance rapide des coûts de l'offre d'électricité.
  - De 2016 à 2019, les dépenses moyennes des ménages en énergie ont diminué de 10 %, passant de 2 408 \$ en 2016 à 2 165 \$ en 2019. Cette baisse est survenue à la suite de la mise en œuvre du Plan pour des frais d'électricité équitables, un programme de subventions au titre des coûts d'électricité que la province a instauré en 2017.
- En 2019, le ménage ontarien moyen a consacré en moyenne 2,6 % de son revenu disponible (net) aux coûts de l'énergie domestique.
  - De 2010 à 2016, la part du revenu disponible des ménages consacrée aux coûts de l'énergie domestique est demeurée relativement constante (se situant entre 2,9 % et 3,1 %), la hausse des coûts de l'énergie domestique ayant été contrebalancée par une hausse du revenu disponible des ménages.
  - Depuis 2016, les ménages de l'Ontario consacrent une part de plus en plus faible de leur revenu disponible à l'énergie domestique, en raison surtout de la subvention au titre des coûts d'électricité du Plan pour des frais d'électricité équitables.
- Les ménages de l'Ontario dépensent plus, en moyenne, pour l'énergie domestique que ceux du Manitoba, du Québec et de la Colombie-Britannique, mais moins que ceux des provinces de l'Atlantique, de la Saskatchewan et de l'Alberta.
- Depuis 2010, c'est en Ontario que les dépenses en énergie domestique augmentent le moins, et de loin, comparativement aux autres provinces. Entre 2010 et 2019, les dépenses annuelles moyennes pour l'énergie domestique se sont accrues de 87 \$ (soit une croissance annuelle moyenne de 0,5 %). Pour l'ensemble des ménages du Canada, les dépenses annuelles moyennes pour l'énergie domestique se sont accrues de 216 \$, ou 1,2 % par année.

## Introduction

Les dépenses en énergie des ménages représentent ce que paient les Ontariennes et Ontariens pour chauffer et climatiser leur maison et faire fonctionner leurs électroménagers. Le montant que les ménages ontariens dépensent en énergie dépend, d'une part, du coût de l'électricité et des combustibles et, d'autre part, de leur consommation d'énergie. Au cours de la dernière décennie, le coût de l'énergie domestique a été un important sujet de débats en Ontario, et le gouvernement de l'Ontario (la province) a instauré un certain nombre de programmes pour subventionner les coûts d'électricité afin d'aider les ménages ontariens. Plus récemment, la mise en œuvre de la tarification du carbone, d'abord par la province, puis par le gouvernement fédéral, a eu des répercussions sur les dépenses des ménages en énergie domestique en raison de l'ajout de la taxe carbone au coût des combustibles.

Le présent rapport a pour objet d'examiner les dépenses en énergie des ménages ontariens en 2019 et de voir comment ces dépenses ont changé depuis 2010. Il aborde également les dépenses énergétiques en pourcentage du revenu net des ménages de l'Ontario. En dernier lieu, il compare les dépenses en énergie domestique en Ontario à celles des autres provinces.

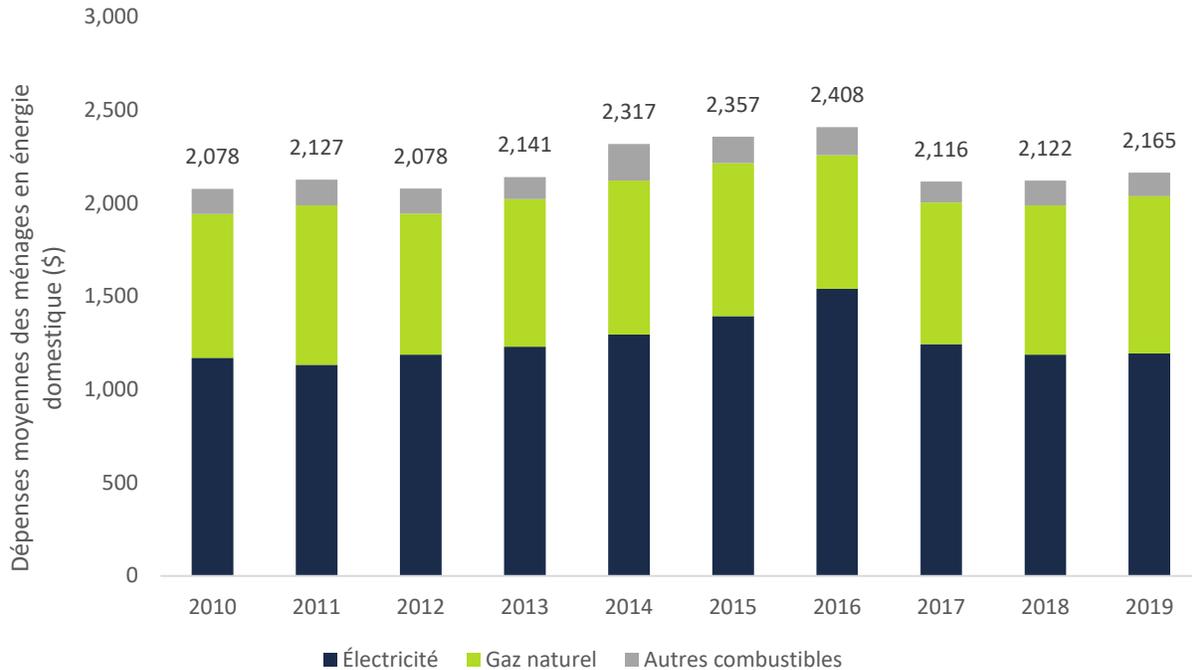
## Dépenses en énergie des ménages ontariens, 2010 à 2019

Le BRF estime qu'en 2019, les dépenses moyennes des ménages ontariens en énergie domestique se chiffraient à 2 165 \$. La majeure partie de ces dépenses a été consacrée à l'électricité (1 195 \$), puis au gaz naturel (842 \$) et à d'autres combustibles (128 \$)<sup>1</sup>. Au cours de la dernière décennie, les ménages de l'Ontario ont vu leurs coûts d'énergie fluctuer. De 2010 à 2016, les dépenses moyennes des ménages en énergie ont augmenté de 16 %, passant de 2 078 \$ en 2010 à 2 408 \$ en 2016. Cependant, de 2016 à 2019, elles ont diminué de 10 %, passant à 2 165 \$. La fluctuation des dépenses en énergie des ménages est attribuable à une combinaison de différents facteurs : variations des prix de l'électricité et des combustibles, changements dans la consommation énergétique des ménages, et programmes provinciaux qui subventionnent une partie des coûts de l'électricité domestique.

---

<sup>1</sup> Les dépenses en énergie domestique ne comprennent pas les dépenses au titre des carburants pour le transport.

## Dépenses moyennes des ménages ontariens en énergie domestique, selon la source, 2010 à 2019



Source : Analyse par le BRF de données provenant de la Commission de l'énergie de l'Ontario et de Statistique Canada.

### Le coût de l'électricité s'est répercuté sur les dépenses en énergie des ménages

La majeure partie de la variation des dépenses en énergie des ménages de 2010 à 2019 est attribuable à la fluctuation des coûts de l'électricité. De 2010 à 2016, les coûts moyens de l'électricité domestique ont augmenté de 32 %, passant de 1 171 \$ à 1 541 \$ par année, et ce, malgré une baisse de 10 % de la consommation moyenne d'électricité domestique<sup>2</sup>.

La hausse des coûts d'électricité de 2010 à 2016 est due principalement à la croissance rapide des coûts de l'offre d'électricité (c.-à-d. ce qu'il en coûte pour produire l'électricité en Ontario)<sup>3</sup>. En outre, la hausse marquée qui s'est produite de 2015 à 2016 s'explique par la fin de la Prestation ontarienne pour l'énergie propre. Cette prestation consistait en une subvention provinciale versée aux ménages pour les coûts d'électricité et représentait une remise de 10 % de leurs coûts nets d'électricité de 2011 à 2015.

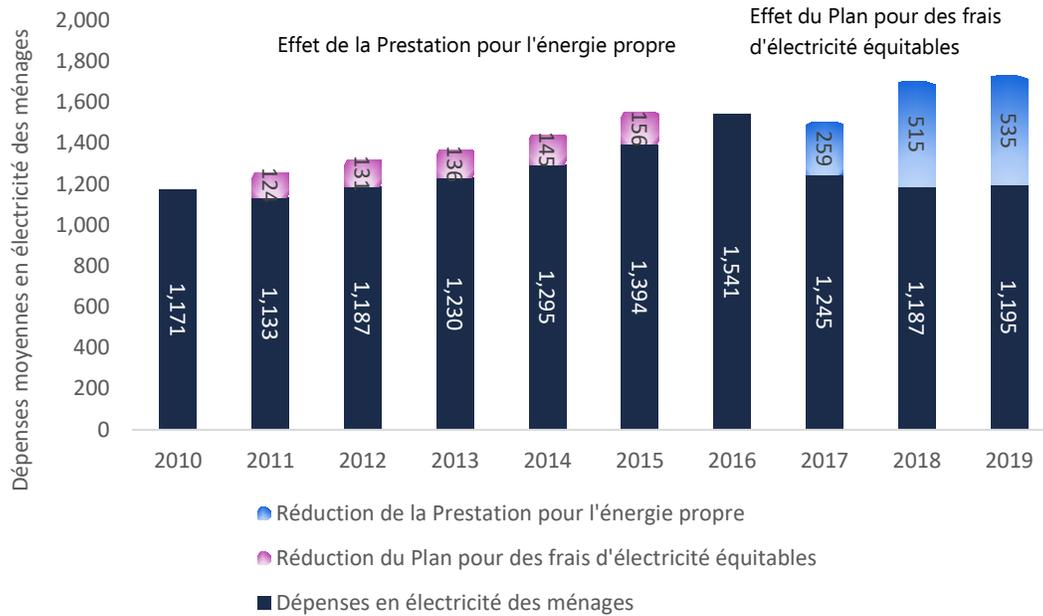
De 2016 à 2019, les dépenses annuelles moyennes en électricité domestique ont chuté de 22 %, passant de 1 541 \$ à 1 195 \$. Cette baisse était attribuable au Plan pour des frais d'électricité équitables, un programme de subventions au titre des coûts d'électricité que la province a instauré en 2017. Le Plan pour des frais d'électricité équitables visait à réduire les coûts d'électricité résidentielle de 25 % et à maintenir la hausse des coûts au taux de l'inflation pendant quatre ans<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> La consommation moyenne d'électricité résidentielle en Ontario est passée de 785 kWh par mois en 2010 à 708 kWh par mois en 2016.

<sup>3</sup> Le prix que la plupart des ménages ontariens paient au titre de la production de l'électricité qu'ils consomment est passé de 62 \$/MWh en 2010 à 112 \$/MWh en 2016.

<sup>4</sup> Pour de plus amples renseignements sur le Plan pour des frais d'électricité équitables, voir le document du BRF [Analyse des retombées financières du Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables](#), 2017. En novembre 2019, le Plan pour des frais d'électricité équitables a été remplacé par la remise de l'Ontario pour l'électricité qui, au moment de rédiger le présent rapport, fournit également une remise qui maintient les hausses annuelles des coûts de l'électricité résidentielle au taux de l'inflation.

## Effet des subventions au titre des coûts de l'électricité domestique sur les dépenses en électricité des ménages, 2010 à 2019



Source : Analyse par le BRF de données provenant de la Commission de l'énergie de l'Ontario et de Statistique Canada.

Le BRF estime que les ménages de l'Ontario ont reçu, en moyenne, une subvention de 535 \$ en 2019 dans le cadre du Plan pour des frais d'électricité équitables<sup>5</sup>. Cette subvention au titre des coûts de l'électricité domestique est versée par la province et, en 2019, a coûté 3,4 milliards de dollars<sup>6</sup>. Si l'on exclut les subventions versées dans le cadre de la Prestation ontarienne pour l'énergie propre et du Plan pour des frais d'électricité équitables, les dépenses en électricité domestique auraient augmenté à un taux annuel moyen de 4,4 % et seraient passées de 1 171 \$ en 2010 à 1 731 \$ en 2019.

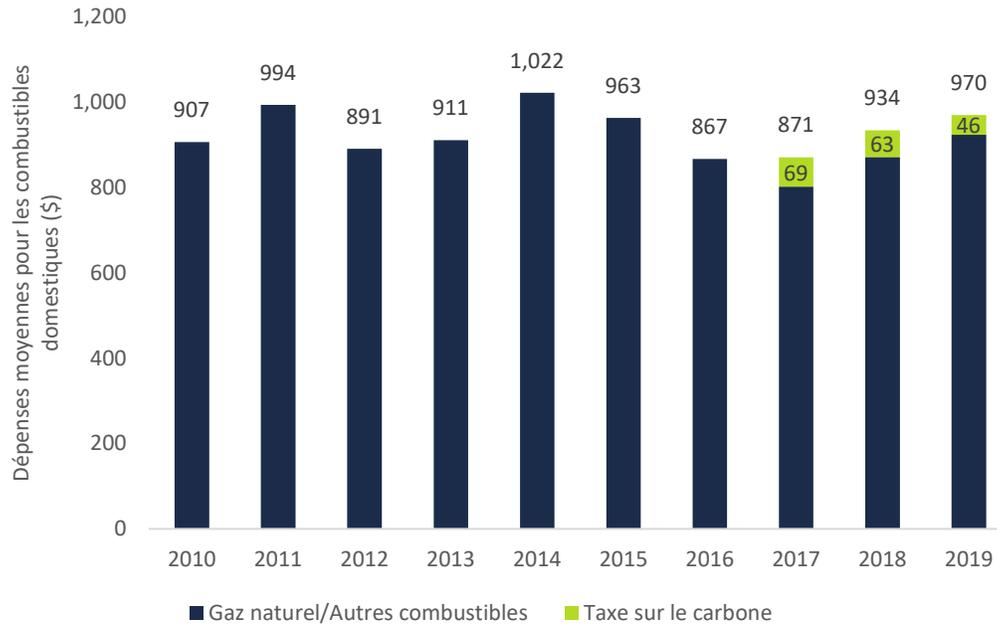
## Variation des dépenses pour les combustibles due aux prix des produits de base et à la taxe sur le carbone

De 2010 à 2019, les dépenses annuelles des ménages pour les combustibles (p. ex., gaz naturel et mazout) ont fluctué d'une année à l'autre, se situant en moyenne à 933 \$ pendant cette période. Contrairement à l'électricité, cette variation était surtout attribuable aux variations des prix des produits de base (gaz naturel/pétrole) et de la consommation des ménages. Il est intéressant de noter qu'en 2016, lorsque les coûts de l'énergie domestique étaient à leur sommet, les dépenses annuelles des ménages pour les combustibles étaient les plus basses de la décennie. Cela s'explique par les bas prix du gaz naturel conjugués à un hiver doux.

<sup>5</sup> Cette estimation comprend la remise de l'Ontario pour l'électricité qui a remplacé le Plan pour des frais d'électricité équitables en novembre 2019.

<sup>6</sup> En outre, la province a dépensé environ 0,9 milliard de dollars en 2019 en vertu du Plan pour des frais d'électricité équitables pour aider les consommateurs d'électricité non résidentiels.

## Dépenses moyennes pour les combustibles domestiques, 2010 à 2019, en dollars



Source : Analyse par le BRF de données provenant de la Commission de l'énergie de l'Ontario et de Statistique Canada.

De 2016 à 2019, les dépenses moyennes annuelles des ménages pour les combustibles sont passées de 867 \$ à 970 \$. Cette augmentation était attribuable surtout à une hausse de la consommation et des prix des combustibles. En outre, une partie de la hausse des prix du mazout était due à la mise en œuvre de la tarification du carbone en Ontario<sup>7</sup>. De janvier 2017 à octobre 2018, et depuis avril 2019, les ménages de l'Ontario paient une taxe carbone sur les combustibles. En 2017 et 2018, la tarification du carbone découlait du Programme de plafonnement et d'échange de la province, maintenant annulé, qui a fait augmenter les dépenses annuelles moyennes des ménages pour le mazout de 69 \$ en 2017 et de 63 \$ en 2018. Le 1<sup>er</sup> avril 2019, la taxe fédérale sur le carbone est entrée en vigueur, ce qui, selon les estimations du BRF, a fait augmenter les dépenses pour le mazout de 46 \$ en 2019<sup>8</sup>.

## Dépenses en énergie domestique en pourcentage du revenu disponible

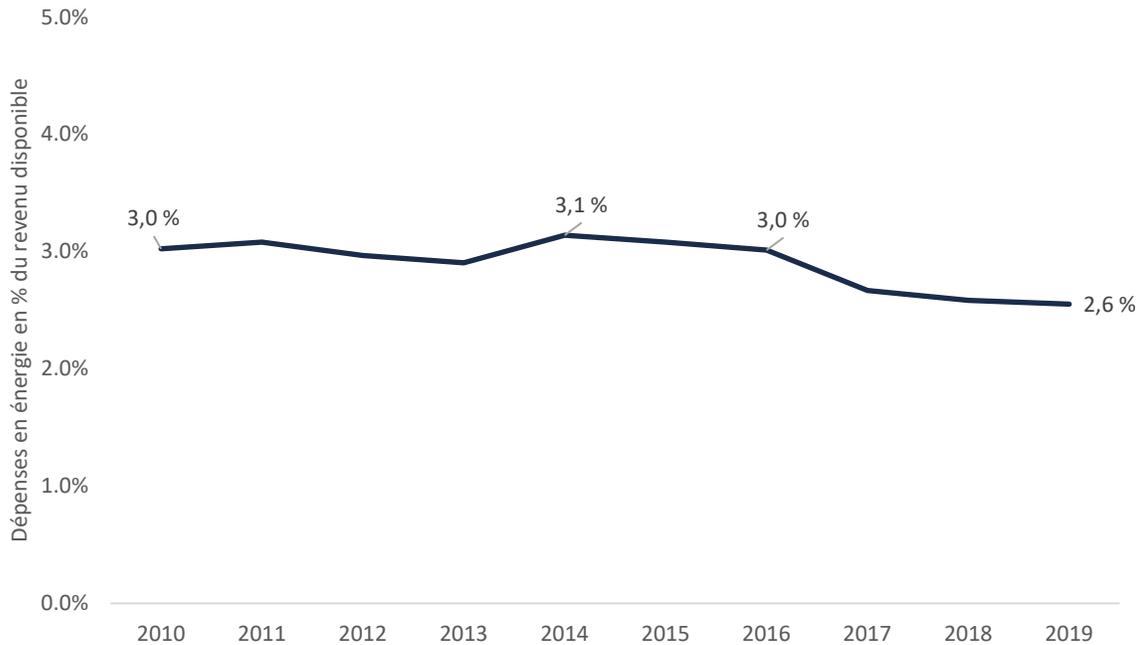
En 2019, le ménage ontarien moyen a consacré en moyenne 2,6 % de son revenu disponible (net) aux coûts de l'énergie domestique. De 2010 à 2016, la part du revenu disponible consacrée aux coûts de l'énergie domestique est demeurée relativement constante, se situant entre 2,9 % et 3,1 %. Bien que les dépenses au titre de l'énergie domestique en Ontario aient atteint un sommet en 2016, en proportion du revenu disponible, elles sont demeurées à 3,0 %, soit la même part qu'en 2010, en raison de la hausse des revenus moyens des ménages.

Depuis 2016, les ménages de l'Ontario consacrent une part de plus en plus faible de leur revenu disponible à l'énergie domestique. Cette baisse est surtout attribuable à la subvention au titre des coûts d'électricité du Plan pour des frais d'électricité équitables, qui a contribué à réduire de 22 % les dépenses annuelles moyennes des ménages pour l'électricité.

<sup>7</sup> La tarification du carbone a aussi eu une légère incidence sur le coût de l'électricité.

<sup>8</sup> Dans son rapport intitulé [Plafonnement et échange : Examen financier de la décision d'annuler le Programme de plafonnement et d'échange](#), le BRF estimait que le coût de la taxe sur le carbone pour un ménage ontarien typique serait de 258 \$ en 2019, dont un montant de 86 \$ était lié à la consommation de mazout. La principale différence entre la précédente estimation du BRF de 86 \$ et l'estimation mise à jour pour 2019, soit 46 \$, s'explique par le fait que la taxe sur le carbone est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 plutôt que le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Dépenses en énergie domestique des ménages ontariens, en pourcentage du revenu disponible, 2010 à 2019

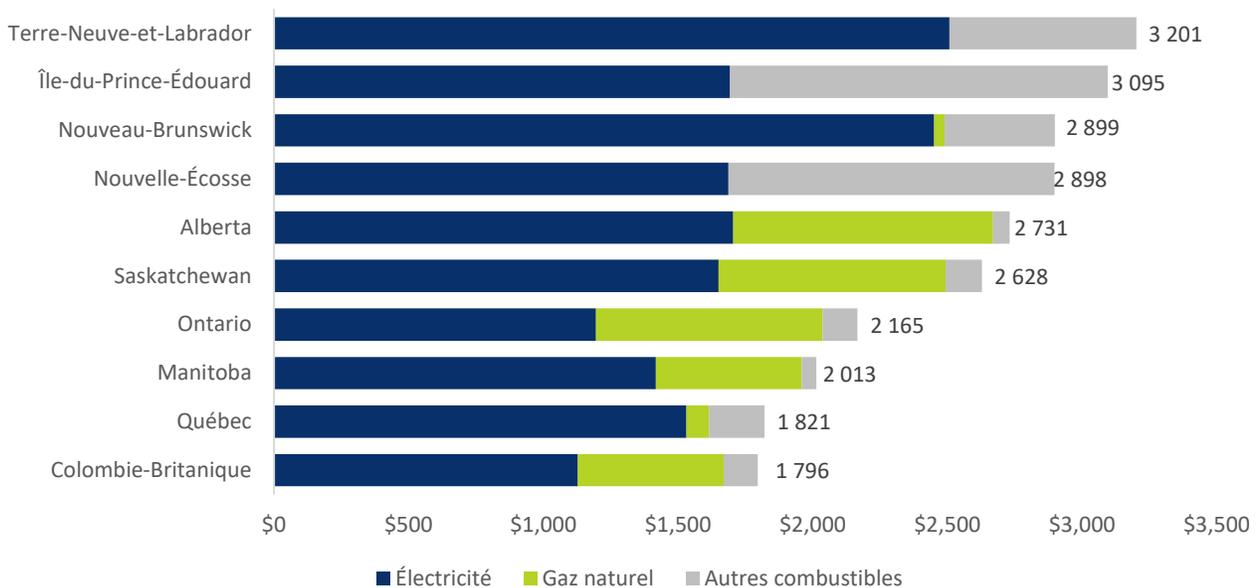


Source : Analyse par le BRF de données provenant de la Commission de l'énergie de l'Ontario et de Statistique Canada.

## Comparaison des dépenses en énergie à l'échelle du Canada

En 2019, les ménages de l'Ontario dépensaient plus, en moyenne, pour l'énergie domestique que les ménages du Manitoba, du Québec et de la Colombie-Britannique, mais moins que les ménages des provinces de l'Atlantique, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

### Dépenses moyennes en énergie domestique des ménages, par province, 2019 (\$)



Source : Analyse par le BRF de données provenant de la Commission de l'énergie de l'Ontario et de Statistique Canada.

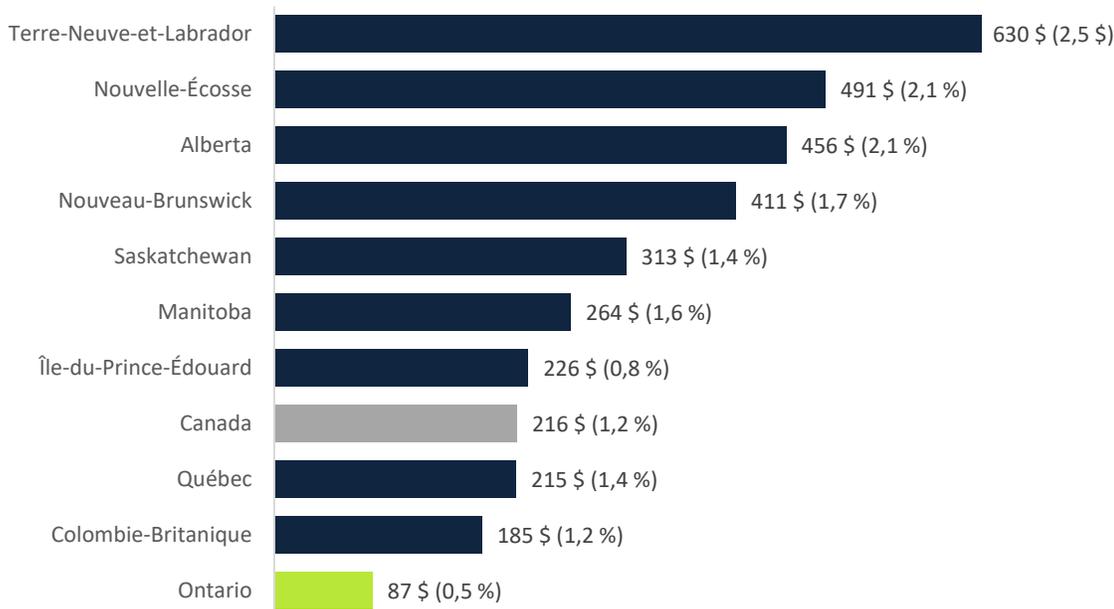
En moyenne, les ménages des provinces de l'Atlantique dépensent le plus pour l'énergie domestique à cause de différents facteurs, dont les prix relativement élevés de l'électricité et la consommation d'électricité et de mazout pour le chauffage des maisons plutôt que le gaz naturel, plus économique. En Saskatchewan et en Alberta, les ménages dépensent moins que ceux des provinces de l'Atlantique, en raison de leur consommation de gaz naturel pour le chauffage, mais ils dépensent plus que les ménages de l'Ontario, en raison des coûts d'électricité plus élevés et d'une plus grande consommation d'énergie. Les ménages de l'Ontario occupent le quatrième rang des dépenses les plus basses, ce qui s'explique par une combinaison de différents facteurs, dont les prix d'électricité plus bas qu'en Saskatchewan, en Alberta et dans les provinces de l'Atlantique et une consommation plus élevée de gaz naturel pour le chauffage. Enfin, ce sont les ménages de la Colombie-Britannique, du Manitoba et du Québec qui dépensent le moins pour l'énergie domestique au Canada, grâce à leur accès à une abondance d'hydro-électricité peu coûteuse.

## Variation des dépenses en énergie des ménages, par province, 2010 à 2019

Depuis 2010, c'est en Ontario que les dépenses en énergie domestique augmentent le moins parmi toutes les provinces. Entre 2010 et 2019, les dépenses annuelles moyennes pour l'énergie domestique en Ontario se sont accrues de 87 \$ (soit une croissance annuelle moyenne de 0,5 %)⁹. Cette hausse a été beaucoup plus faible que celles de toutes les autres provinces, qui allaient de 185 \$ en Colombie-Britannique (croissance annuelle moyenne de 1,2 %) à 630 \$ (croissance annuelle moyenne de 2,5 %) à Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour l'ensemble des ménages du Canada, les dépenses annuelles moyennes pour l'énergie domestique se sont accrues de 216 \$, ou 1,2 % par année. La hausse des dépenses en énergie domestique a été moindre que la moyenne canadienne en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.

### Variation des dépenses annuelles moyennes des ménages pour l'énergie domestique, par province, 2010 à 2019 (variation annuelle moyenne)



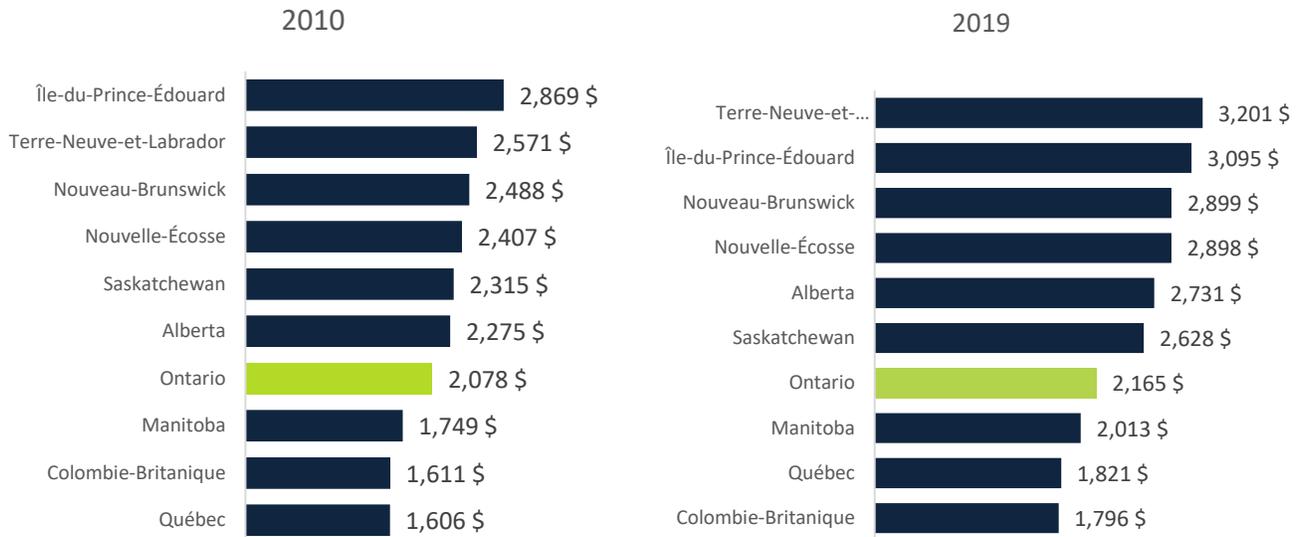
Source : Analyse par le BRF de données provenant de la Commission de l'énergie de l'Ontario et de Statistique Canada.

Nota : Les chiffres pour le Canada représentent une moyenne pondérée fondée sur le nombre de ménages dans chaque province.

⁹ Sans les subventions au titre des coûts de l'électricité provenant de la Prestation ontarienne pour l'énergie propre et du Plan pour des frais d'électricité équitables, les dépenses annuelles moyennes des ménages de l'Ontario pour l'énergie domestique auraient augmenté de 623 \$ (croissance annuelle moyenne de 3,0 %) de 2010 à 2019.

Les graphiques qui suivent montrent les dépenses moyennes des ménages pour l'énergie domestique, par province, en 2010 et en 2019.

**Dépenses annuelles moyennes des ménages pour l'énergie domestique, par province, 2010 et 2019**



Source : Analyse par le BRF de données provenant de la Commission de l'énergie de l'Ontario et de Statistique Canada.

## À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

La présente analyse a été préparée par Matt Gurnham et Greg Hunter, sous la direction de Luan Ngo et de Jeffrey Novak.

## Sources et méthodologie

Le BRF a estimé les dépenses moyennes des ménages ontariens en électricité résidentielle au moyen de données provenant de la Commission de l'énergie de l'Ontario sur les tarifs d'électricité pratiqués par les services de distribution et la consommation résidentielle moyenne. On a établi les dépenses en électricité des ménages à partir des dépenses moyennes en électricité des clients résidentiels en se fondant sur la différence entre le nombre de clients de l'électricité résidentielle en Ontario et le nombre de ménages selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada.

Les dépenses en gaz naturel et autres combustibles domestiques de 2010 à 2017 sont fondées sur les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada. Le BRF a estimé les valeurs de 2018 et 2019 en fonction des variations du prix et de la consommation résidentielle de combustibles. La consommation résidentielle a été évaluée à partir des données de la CEO sur les ventes de gaz naturel pour consommation résidentielle et les enquêtes sur l'approvisionnement et l'écoulement de Statistique Canada. Les prix du mazout résidentiel ont été estimés en fonction de l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada pour les combustibles.

Pour toutes les autres provinces, les dépenses en énergie domestique de 2010 à 2017 rendent compte des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada. Les valeurs de 2018 et 2019 sont calculées à partir des variations de la consommation d'énergie résidentielle au moyen des données des enquêtes sur l'approvisionnement et l'écoulement de Statistique Canada et les variations des niveaux de prix reposent sur l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada pour l'électricité et les combustibles. Les sources pertinentes sont énumérées ci-dessous :

- Statistique Canada. Tableau 25-10-0060-01 Consommation d'énergie des ménages, Canada et les provinces.
- Statistique Canada. Tableau 25-10-0055-01 Approvisionnements et utilisations du gaz naturel, mensuel.
- Statistique Canada. Tableau 11-10-0222-01 Dépenses des ménages, Canada, régions et provinces.
- Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-13 Indice des prix à la consommation selon le groupe de produits, données mensuelles, variation en pourcentage, non désaisonnalisées, Canada, provinces, Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit.
- Commission de l'énergie de l'Ontario. [Natural gas and electricity utility yearbooks](#).
- Ministère de l'Énergie de l'Ontario. [Le Rapport technique sur les combustibles](#), 2016.
- Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité. [Real-time Demand Reports](#).
- Commission de l'énergie de l'Ontario. [Regulated Price Plan Price Reports](#).

Des renseignements sur la méthodologie peuvent être fournis sur demande.

Tous les montants sont indiqués en dollars canadiens courants (c.-à-d. qu'ils ne sont pas rajustés en fonction de l'inflation), à moins d'indication contraire.